

# Parkings

## Chamalières :

Le site de Chamalières compte deux parkings :

- l'un, dont l'entrée se situe avenue Jean Jaurès, d'une capacité de 133 places, accessible aux personnels affectés à l'INSPÉ disposant d'un badge d'accès, aux étudiant-e-s bénéficiant d'une dérogation ou autres usagers bénéficiant d'une autorisation.
- l'autre, dont l'entrée se situe rue des Galoubies, d'une capacité de 115 places, réservé exclusivement aux personnels affectés à l'INSPÉ .

Des garages à vélos sont également à la disposition des personnels et des usagers.

Les personnels nouvellement nommés à l'INSPÉ devront retirer auprès du service de gestion de site leur badge d'accès ainsi qu'une carte de stationnement qui devra être apposée de manière bien visible sur le pare-brise avant du véhicule. Cette carte portera le numéro d'immatriculation du véhicule principal (si besoin une seconde carte avec immatriculation du véhicule secondaire sera délivrée). La carte est valide pour une seule année universitaire.

Les parkings sont réservés à un usage strictement professionnel pendant les heures d'ouverture de l'INSPÉ et non pour des besoins d'ordre privé. Le stationnement est interdit en dehors des heures d'ouverture de l'INSPÉ . Toutefois, en cas de mission de plusieurs jours, le stationnement de nuit ou pendant une période de fermeture, peut faire l'objet d'une dérogation, sur demande motivée auprès du service de la gestion de site, au moins 48 heures à l'avance à l'adresse électronique suivante : [stationnement.espe@uca.fr](mailto:stationnement.espe@uca.fr)

## Le Puy en Velay :

Le site du Puy-en-Velay dispose de deux parkings réservés exclusivement aux personnes disposant d'un badge d'accès :

- un parking dont l'entrée se situe rue Jean-Baptiste Fabre d'une capacité de 14 places (parking A) - 18 places (parking B) et 31 places (parking D) ;
- un parking sur la rue Rocher d'une capacité de 25 places (parking C).

Des garages à vélos (10 places) sont à disposition des personnels au niveau des parkings rue Jean-Baptiste Fabre (parking B) et rue Rocher (parking D).

### Aurillac :

Le site d'Aurillac compte deux parkings :

- un pour les étudiant-e-s / stagiaires dont l'entrée est située rue du Danemark et qui permet un accès direct, à pied, au site universitaire.
- un pour les personnels, situé dans l'enceinte du site avec des places matérialisées.

Deux places sont réservées aux personnes porteuses d'un handicap : une sur le parvis central du site (entrées principales), une autre à l'arrière du bâtiment A proche de l'accès à l'ascenseur. Un emplacement pour les vélos est situé sur le parvis central du site (entrées principales).

### Moulins :

Le site de Moulins compte deux parkings :

- un pour les étudiant-e-s / stagiaires dont l'entrée est située rue du Progrès et qui permet un accès direct, à pied, au site universitaire.
- un pour les personnels, dans l'enceinte du site, dont l'entrée est située rue des Geais, avec des places matérialisées.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les gestionnaires sur chaque site.**